



# Le Petit Laférois



Numéro 22

Edition de 2015

Le journal de la ville de La Fère et de ses habitants

## TERRAIN MULTISPORTS CITY STADE



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville [www.ville-lafere.fr](http://www.ville-lafere.fr)



## TARIFS 2015



### Tarifs entrée Musée

- Tarif normal 6 euros
- Tarif de groupe (à partir de 15 personnes) : 5 euros
- Tarif écoles 1 euro (gratuit pour les écoles de La Fère)

### Tarifs Bibliothèque

- Adhésion adulte à l'année 20 euros
- Adhésion enfant (jusqu'à 14 ans) à l'année 8 euros

### Cimetière

- Concession cimetière (30 ans) : 170 euros
- Ouverture de caveau : 60 euros
- Location d'un caveau provisoire (par jour) : 1 euro

### Columbarium

- Alvéole 30 ans + soliflore : 860 euros
- Plaque de fermeture : 90 euros
- Taxe de dépôt : 40 euros
- Taxe de retrait : 40 euros

### Centre administratif - location de la salle

- Avec chauffage : 320 euros
- Sans chauffage : 210 euros
- Caution : 300 euros
- Caution nettoyage : 150 euros

### Salle de l'Espace Drouot

- Avec chauffage : 450 euros
- Sans chauffage : 300 euros
- Caution : 300 euros



## TENNIS CLUB DE LA FERRE



### **Bilan après trois mois d'ouverture.....**

Les cours de tennis ont débuté début octobre 2014. Nous avons actuellement un effectif d'une trentaine d'adhérents, petits et grands confondus. C'est un démarrage certes, très satisfaisant, avec des adhérents très motivés et une très bonne ambiance.

A ce jour, le Tennis Club de LA FERRE a participé au « Forum des associations », nous avons organisé une matinée « découverte du tennis » et une animation « matinée spéciale Noël » qui a ravi petits et grands.

Mais nous avons également les résultats des premières compétitions de nos jeunes et cela est fort encourageant pour la suite, encore félicitations, continuez comme cela et bravo à vos entraîneurs, David et Mathieu.

DUPLOUY Victor - Vainqueur - Catégorie 9 ans niveau Orange

BILBAUT VEZIN Swann - 3ème - Catégorie 9 ans niveau Rouge

COGNY Nolan - 5ème - Catégorie 9 ans niveau Rouge

CALTEAUX Yanis - 9ème - Catégorie 8 ans niveau rouge

GUILLAUME MINETTE victoire Catg 11-12 ans Viry-Noueuil

VICTOR DUPLOUY victoire Catg 10 ans TERGNIER

VICTOR DUPLOUY victoire Catégorie 10 ans SOISSONS

CALTEAUX YANIS 2ème Catégorie 8 ans VIRY-NOUREUIL

PUDEPIECE CLEMENTINE 2ème Catégorie 10 ans VIRY-NOUREUIL

CARPENTIER ANTOINE 2ème Catégorie 9 ans VIRY-NOUREUIL

VICTOR DUPLOUY 2ème Catégorie 10 ans VIRY-NOUREUIL



Si vous êtes intéressés par cette discipline sportive, vous pouvez prendre contact auprès de :

Mme OMBELETS Corinne – Présidente au 06 64 38 51 96

M. MINETTE David – Vice-Président et entraîneur au 07 85 20 09 55



## TERRAIN MULTISPORTS CITY STADE

Depuis quelques mois, le parc du Square Foch (Les promenades) s'est doté d'une nouvelle structure multisports (Foot, basket et volley). Projet de la municipalité en faveur de la jeunesse pour un montant d'environ 70000 euros.



Vouloir faire un bilan serait prématuré, avec un engouement déjà bien réel (surtout pour le Foot), ce sera donc une sorte de "micro terrain " que nous vous proposons : la population est d'âge assez large (de 8 à 20 ans) avec quelques cheveux gris coachant des bambins.



Le terrain attire des Laférois mais aussi des jeunes des communes aux alentours. Le bouche à oreille fonctionne bien et des tournois spontanés se mettent en place.

Quelques remarques : pas assez de poubelles, des bancs seraient les bienvenus, des filets sur les cotés pour retenir le ballon. En fait que de petits ajustements, car globalement beaucoup de positif sur l'utilisation de cette surface.

Petit clin d'œil aux pompiers Laférois qui ont intégré le terrain à leur programme d'entraînement.

Sans oublier la restauration du kiosque, tout cela étant un début pour la mise en valeur des « Promenades ».



Votre Mairie reste à l'écoute de toutes vos suggestions.

## Le musée Jeanne d'Aboville ... un lieu à fréquenter

C'est au 5, rue du général de Gaulle, tous les jours de 14 à 17h30 sauf le mardi que vous serez accueillis par Elodie et Mariel . Ils vous feront découvrir la riche collection de tableaux léguée au XIX<sup>ème</sup> siècle par la fille de Jeanne d'Aboville à notre ville de La Fère . Déjà les écoliers du primaire fréquentent les lieux et participent à des ateliers pédagogiques animés par Elodie. L'an dernier, leurs travaux étaient à l'honneur à plusieurs endroits de la ville.

Cette année, ce sont toutes les classes du collège Marie de Luxembourg qui ont participé à des activités conjointement menées avec le professeur d'arts plastiques. Les collégiens des classes de 5<sup>ème</sup> ont présenté leurs travaux lors du « rendez-vous des artistes » à l'espace Drouot les 06 et 07 juin 2015. Cette exposition a été installée dans le hall de la Mairie.

Ainsi, le musée connaît un rajeunissement des fréquentations tout en restant une référence pour les spécialistes. La nuit des musées a permis l'accueil d'une centaine de personnes, deux visites thématiques leur étaient offertes.

Mais, qui dit musée, dit aussi sauvegarder, restaurer, valoriser et conserver ce précieux patrimoine. Depuis 2013, Madame Mathias, conservatrice, assure cette mission. Un programme de restauration est engagé et plusieurs œuvres ont été traitées en anoxie (technique qui prive les prédateurs de leur oxygène) dans les locaux du musée. A cela s'ajoute une campagne photographique des œuvres majeures conduite par la réunion des musées nationaux. De ce fait, notre musée bénéficiera gratuitement de clichés de qualité pour tous usages de communication.

Contacts possibles : tel.03.23.56.71.91.

[www.facebook.com/mjaboville](http://www.facebook.com/mjaboville) et [www.twitter.com/mjaboville](http://www.twitter.com/mjaboville) .



Travaux réalisés par les classes de 5<sup>ème</sup> du collège Marie de Luxembourg, présentés lors du « Rendez-vous des Artistes. » .





# LE CHEMIN DES ÉCOLIERS



Voici quelques indications pour suivre ce chemin de randonnée;

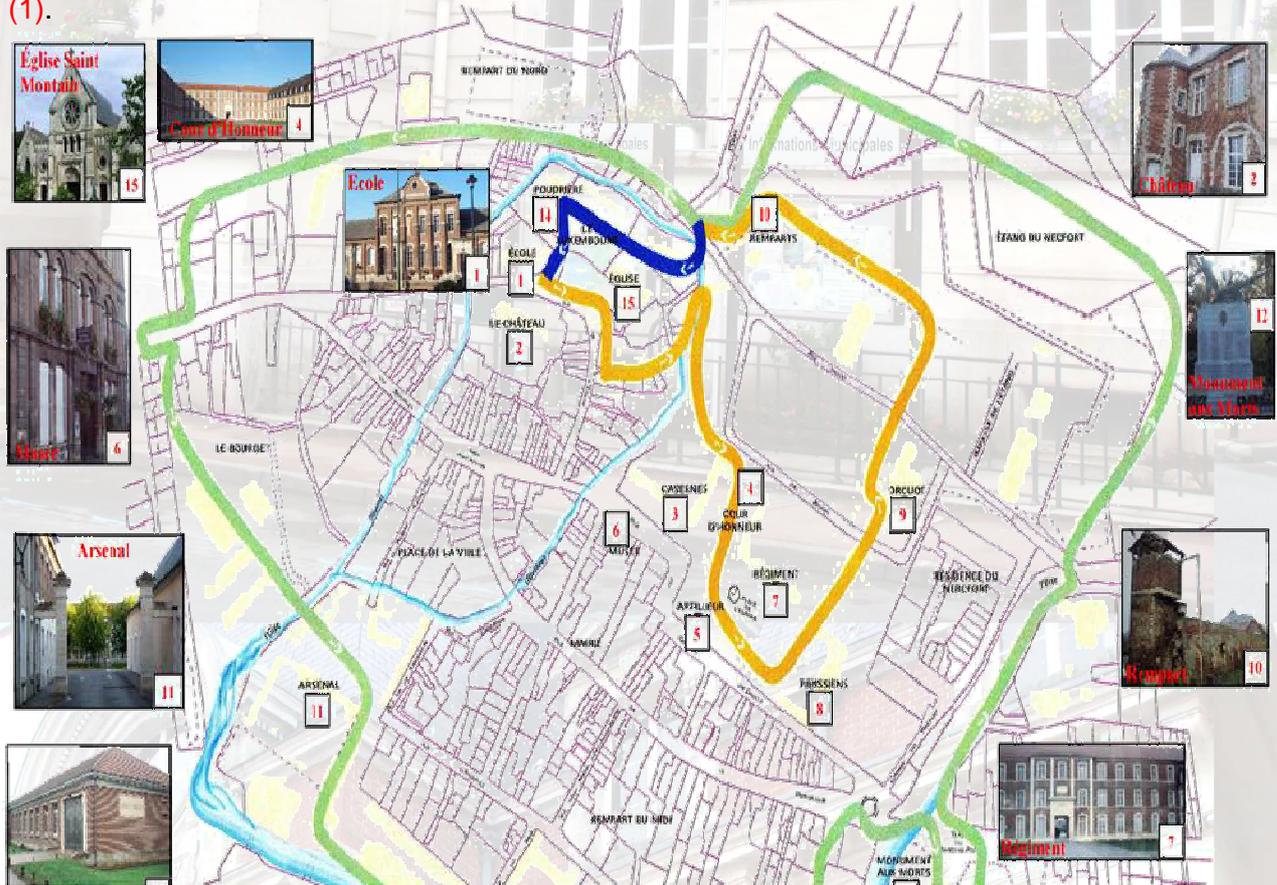
En sortant de l'école (1), vous apercevez face à vous le château de La Fère (2) (propriété de l'armée dont Il ne subsiste qu'un quart du bâtiment d'origine).

A gauche; vous passez le long de l'église, devant l'ancienne crèche municipale puis l'ancienne école des garçons, (un bâtiment en briques). Au bout de la rue de la foulerie, empruntez le pont et longez le cours d'eau, le bâtiment de la MAS puis une partie de l'ancienne caserne. Prenez le passage voûté ; vous êtes sur la place de l'Europe .Dirigez-vous vers «l'artilleur» (grande statue) ; de là vous apercevez sur votre droite l'entrée du musée (6) (ancienne résidence des d'Aboville) et sur votre gauche un grand bâtiment en pierres et en briques : le bâtiment des Prussiens.

Prenez la rue Mazin, vous pouvez voir les anciens remparts de la ville sur votre droite ainsi qu'une partie de l'ancien réfectoire militaire (9) (aujourd'hui Espace Drouot).

Traversez la route ; vous êtes devant les remparts de la ville, longez les et vous apercevrez sur votre droite l'étang du Necfort (étang artificiel, caractérisé par sa forme dite Vauban, qui faisait partie des fortifications). Arrivés au « mirador » (10), dirigez-vous vers le pont vert en suivant le fléchage de droite, passez derrière le collège (à gauche) et près des installations sportives (à droite). Traversez devant l'hôpital ; vous entrez dans l'ex ERM (établissement régional de matériel). Après le petit pont, vous êtes toujours dans l'enceinte des anciens bâtiments de l'armée (11) (Arsenal) aujourd'hui transformés pour la plupart en logements.

Empruntez la rue Mazarin, en longeant l'Oise, vous pourrez apercevoir la gare de La Fère. Face à la pharmacie, suivez le fléchage après avoir passé le pont, vous pouvez voir sur votre droite le monument aux morts (12) et le parc des promenades avec son kiosque à musique et son terrain multisports. Traversez tournez à gauche et suivez la route qui longe l'Oise jusqu'au pont puis traversez ; Vous allez maintenant pouvoir faire le tour de l'étang. Vous revoilà au « mirador »(10) : dirigez-vous vers le pont et suivez le marquage de gauche qui vous fait traverser la résidence du Luxembourg .Un bâtiment en briques se dresse devant vous : la poudrière. Passez le parvis de l'église (2) et vous voilà de retour à l'école (1).



## AVEC LA PÊCHE ... RETROUVEZ LA NATURE



AAPPMA LA BREME 02800 LA FERRE, créée en 1906, avec aujourd'hui 621 sociétaires, met à votre disposition CANAL, RIVIERES et ETANGS.

**Le canal de St Quentin** (lot 33 du pont « Beautor SA » au pont de La Fère).

**Le canal de la Sambre à l'Oise** (lots N°34-35) du pont de La Fère à l'écluse de Montigny, commune de Travecy.

Les étangs au nombre de 4 sont les anciennes douves des fortifications : une carte spécifique en plus de la carte fédérale est nécessaire. La réglementation est celle de la seconde catégorie.

L'accès à l'étang de la Gare (1 ha) peut se faire par la commune de Charmes rue Pierre Sépard. Cet étang offre 2 km de berges et sa densité en blancs et carnassiers est remarquable.

Les trois autres étangs Necfort (3 ha), le Gaz (2 ha) et St Firmin (1 ha) sont eux aussi riches d'un peuplement piscicole de qualité et quelques silures au Necfort.

Etangs uniquement accessibles avec un supplément de 13 € annuel y compris pour les adhérents de l'AAPPMA de La Fère.

**Rivière "Oise"** (lot A1) du pont de Beautor jusqu'à la limite de la RN44 - **Rivière "La Serre"** du pont de l'A26 (commune de Nouvion le Comte jusqu'à la confluence avec l'Oise).

**L'association « La Brème », entretien, assure les lieux et effectue chaque année un empoissonnement.** Cette année, l'empoissonnement a été effectué le 2 janvier 2015.

**La carte de pêche constitue avant tout un droit d'accès et d'exercice sur ces territoires.**

### Différentes cartes et tarifs :

**Carte annuelle "Personne majeure" ou Interfédérale : 67€**

Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

**Carte annuelle Promotionnelle "Découverte Femme" : 32€**

Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> catégorie, à une seule ligne et avec tous les modes de pêche autorisés.

**Carte annuelle "Découverte -12 ans" : 6€**

Elle permet aux plus petits de pratiquer en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, à une seule ligne et avec tous les modes de pêche autorisés. Elle est valable toute l'année.

**Carte annuelle "Personne mineure" : 16€**

Parfaite pour rendre la pêche accessible au jeune public, elle est valable toute l'année, en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

**Carte de pêche hebdomadaire : 32€**

Pour les plus de 18 ans ne possédant pas de carte de pêche (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, validité 7 jours consécutifs, du 1er janvier au 31 décembre, tous modes de pêche).

**Carte de pêche hebdomadaire : 19.70€**

Pour les plus de 18 ans possédant déjà une carte de pêche (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, validité 7 jours consécutifs, du 1er janvier au 31 décembre, tous modes de pêche). Cette carte permet de pêcher une journée, en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

**Carte de pêche journalière : 10€**

du 1er janvier au 31 décembre, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, tous modes de pêche. Cette carte n'est pas réciprocaire.

**A partir de 2016** la carte de pêche sera délivrée uniquement sur internet, vous pourrez l'acquérir directement chez vous avec votre carte de crédit sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr), ou votre dépositaire pourra se charger de cette formalité à votre place. .

Chaque année, un arrêté préfectoral détermine les dates et d'ouverture et fermeture de la pêche info sur le lien [www.fnfp.fr/02](http://www.fnfp.fr/02)



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville [www.ville-lafere.fr](http://www.ville-lafere.fr)



## POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements. Elle mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.

Le quartier de l'Artilleur, créé par la géographie prioritaire, (Décret no 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains) a une position centrale dans la ville. Il concerne 1300 habitants, pour un revenu médian de 8200€

Le contrat de ville est le cadre pour l'ensemble des interventions sur le territoire. Il est mis en œuvre autour de trois piliers : « cohésion sociale », « cadre de vie et renouvellement urbain » et « développement de l'activité économique et de l'emploi »

Et s'articule autour de quatre axes transversaux : lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, soutien à la jeunesse, citoyenneté et valeurs de la République

Le conseil citoyen mis en place par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et sociaux, permettra de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Le conseil citoyen de La Fère

**Collège associatif :** AIRES, CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES, DYNAMIC'LAFEROISE, FNACA, SAMPS, SECOURS CATHOLIQUE, USLF.

**Collège habitants :** LEILA ADJINA, SYLVIE BON, MICHEL BOULANGER ANTHONY CARETTE, PATRICIA COULON, MICHEL DURAND, CHRISTIAN DUQUENNOY, ANNETTE HAUTION, ELODIE LAVANOUX, JEROME LECOMTE, DOMINIQUE PELLET.



## NAISSANCES septembre 2014 à avril 2015



**félicitation**

- CARETTE Noa le 09 septembre 2014
- SERVANT Dimitri le 14 septembre
- LESUEUR COULON Nathanaël le 18 septembre
- VARLET Tyler le 23 septembre
- DE BAR Seban le 23 septembre
- MARCHANDISE LENAIN Théo le 25 septembre
- MULLER Shayna le 28 septembre
- DOYEN Camille le 05 octobre
- VALLIERE Norelane le 07 octobre
- CAZIER TURPIN Pauline le 08 octobre
- CADOT Yanis le 11 octobre
- ANGOT Zoé le 23 octobre
- ADJINA Isaac le 29 octobre

- PRUNIER Maxence le 27 novembre
- GRIN Lou-Ann le 02 décembre
- ALLART Esther le 06 décembre
- DEMIR David le 07 décembre
- BONTEMPS Lenny le 24 décembre

- HAMON Léna le 08 janvier 2015
- DUPONT VALLIERE Shanna le 08 janvier
- VERNET Baptiste le 05 février
- HAUET LEGRAND Nolan le 04 avril
- VARLET Lucie le 15 avril
- BAERT Julian le 25 avril





## LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



La ville de La Fère pour la 11<sup>ème</sup> année, s'est vue décerner, officiellement le 5 novembre 2014 le label « trois fleurs ». Ce prix nous honore tous et les remerciements reviennent principalement à toute l'équipe des espaces verts de la ville qui s'emploie à entretenir, à innover dans le choix des plantes et à embellir notre lieu de vie.

Un prix exceptionnel « participation scolaire » nous à également été décerné lors de ces Assises régionales du fleurissement dont le thème était « Parfums d'enfance, rêve d'enfant ».

En effet, trois élèves accompagnés d'un membre de leur famille et représentant leurs camarades de classe, ont donc reçu ce prix de participation scolaire au fleurissement de la ville.

La participation des élèves à l'initiative de madame Marielle Brulé qui enseignait à l'école Jean Mermoz, aux ateliers thématiques du musée Jeanne d'Aboville animé par mademoiselle Elodie Riquet, adjointe au patrimoine, a permis à monsieur Patrick Wast et à son équipe des espaces verts, de mettre en valeur le travail des enfants.

Leurs créations inspirées de quelques tableaux du musée ont illustré, cet été, les compositions florales ponctuant les rues de notre ville.

Afin de soutenir les communes axonnaises dans leur effort pour valoriser le cadre de vie des citoyens, les villes ayant obtenu le label, si convoité, de la ville fleurie par décision du jury régional de Picardie, se sont vues récompensées par le Conseil Général de l'Aisne lors d'une cérémonie à Coucy le Château.

La coopération élus, corps enseignants, les services culture et environnement de la ville, a contribué à la fierté de nos artistes en herbe, à la joie de leurs familles, à la reconnaissance des intervenants et à l'admiration de tous les habitants.

Enfin le travail des enfants doit susciter le respect et encourager le civisme de chacun.



## ACADEMIE LA FERROISE DE BILLARD

Une saison honorifique 2014/2015:

**7 titres aux CHAMPIONNATS de l' AISNE dont 1 féminine de moins de 15 ans et 1 Vice CHAMPION de PICARDIE**

### En INDIVIDUELS :

BORNE Georges : 5<sup>ème</sup> en FINALE de l' AISNE Catégorie NATIONALE 3 - « 1 BANDE » à Soissons  
6<sup>ème</sup> en FINALE de l' AISNE Catégorie NATIONALE 3 - « 3 BANDES » à St Quentin

LANFRANCHI Guy : **CHAMPION de l' AISNE :**

en FINALE de l' AISNE Catégorie NATIONALE 3 - « CADRE » à Soissons  
en FINALE de l' AISNE Catégorie NATIONALE 3 - « 1 BANDE » à Soissons

**VICE-CHAMPION DE PICARDIE :**

en FINALE de PICARDIE Catégorie NATIONALE 3 - «1 BANDE » à Harbonnières  
4<sup>ème</sup> en FINALE de PICARDIE Catégorie NATIONALE 3 - « CADRE » à La Fère

THIOURT Emilie : **(-15 ans) CHAMPIONNE de l' AISNE FEMININE :**

en FINALE de l' AISNE Catégorie « 4 billes » à La Fère  
5<sup>ème</sup>/8 en FINALE de l' AISNE Catégorie « 4 billes » à La Fère

POULLE Claude : 2<sup>ème</sup> en FINALE de l' AISNE Catégorie NATIONALE 1 - « 5 QUILLES » à La Fère

DUBUIS Jacky : 3<sup>ème</sup> FINALE de PICARDIE Catégorie RÉGIONALE - « 5 QUILLES » à La Fère

BOULINGUEZ Yves : 4<sup>ème</sup> FINALE de PICARDIE Catégorie RÉGIONALE - « 5 QUILLES » à La Fère

### En INTERCLUBS « AISNE » Par ÉQUIPES DE 4 JOUEURS

EQUIPE DIVISION 4 : **CHAMPIONNE de l' AISNE :**

Jean-Pierre GOSSE - Bernard HOLLEVILLE - Eric TETART - Alain VIGNON



## MICHEL MERESSE

### « La passion du sport et le don de soi »



Un entraîneur attentionné



Athlète, à l'origine, dans les années 1950 à 1970, Michel Méresse pratique brillamment l'athlétisme (sprint, 110 et 400 mètres haie).

- Record de Picardie au 110 m. haie.
- International junior (match France-Belgique)

A partir de 1962, il sera successivement professeur de sport au Lycée de La Fère, de St Quentin et au Cours Complémentaire de Tergnier. En 1964, il crée un club de hand à La Fère avec une seule équipe (composée de ses élèves) qui évoluera en UFOLEP jusqu'en 1967, date de la création du Comité de l'Aisne.

En 1968, M. Méresse devient instituteur puis directeur des écoles d'Anguicourt le Sart, fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite.

De 1974 à 2014, il sera le président du Handball Laférois.

Le Handball Laférois et ses équipes (9 actuellement) ont remporté 58 coupes de l'Aisne dont 19 d'affiliées de 1991 à 2009 et 1 coupe de Picardie. Il est devenu en juin 1999 le premier club de l'Aisne à évoluer dans un championnat national masculin grâce à son accession en Nationale 3.

En 2010 événement historique pour le Handball Laférois :

- accession en Championnat de France de Nationale 3 de l'équipe A
- montée en Championnat Excellence Régional de l'équipe B
- montée en Championnat Honneur Régional de l'équipe C
- montée en Championnat Régional pour les -18 masculins

Une montée en puissance et une belle évolution dont M. Méresse ne peut être que fier.

Parallèlement à la présidence de son club, M. Méresse assurera diverses fonctions :

- Président du Comité de l'Aisne pendant environ 30 ans ;
- Vice-président de la Ligue de Picardie ;
- Membre de la C.R.L. (Commission Réclamation et Litige) ;
- Membre de la Commission d'Appel à la Fédération Française ;
- Responsable du protocole au Mondial Féminin à Beauvais en 2007 ;
- Organisateur de rencontres internationales à La Fère :
  - \* équipe de France militaire (Bataillon de Joinville) contre L'ERC Alger
  - \* tournoi international féminin cadette : France/Portugal/Suède/Norvège
  - \* tournoi international masculin cadet : Hongrie Norvège/Islande/France
- Echange pendant plus de 20 ans avec l'équipe Allemande de Handball Séniors de Soltau ;



L'arbitre



Le jeune entraîneur et son équipe

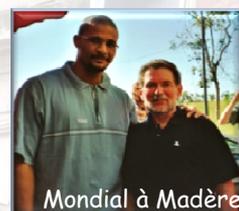
M. Méresse assura, également, la fonction d'entraîneur dans laquelle il excellera grâce à ses capacités à accueillir et à entretenir une vie de groupe; à développer et favoriser l'activité des joueurs.

Il mettra son dynamisme et son grand humanisme au service de son club.

Homme de terrain, possédant le sens des responsabilités et du respect des autres, l'arbitrage arrive tout naturellement dans le parcours de ce sportif dans l'âme.

Il devient arbitre en championnat de France.

Actuellement, toujours membre de la Fédération Française de Hand Ball, après 50 années de club dont 40 ans de présidence, en 2014 le flambeau est passé avec en héritage la passion, le courage et une qualité exceptionnelle, innée chez Michel Méresse, : « le don de soi » ...



Mondial à Madère

avec Didier Dinart,  
entraîneur adjoint  
de l'équipe de France



Echange avec Soltau

**Mentions Légales**

**LE PETIT LAFEROIS**

**Editeur : Mairie de LA FERE**

**37, RUE DE LA REPUBLIQUE  
02800 LA FERE**

**Rédacteur :**

**Commission communication**

**Tirage : 2 000**

**exemplaires**

**Imprimé par :**

**ArtConcept St-Quentin**